



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25108070

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

14 AOUT 2025

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0407 264 002**

Nom

(en entier) : **DISPOSABLE MEDICAL EQUIPMENT**

(en abrégé) : **DIMEQUIP**

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **ROUTE DE BAVAY 22 - 7080 FRAMERIES**

**Objet de l'acte : Démission/nomination de Directeur Général et délégué à la gestion
journalière, reconduction mandat de commissaires**

L'assemblée Générale ordinaire du 10 juin 2025 renouvelle le mandat de Commissaire de la SRL Christian Neveux, Julien Roger et Associés, Réviseurs d'Entreprises sise Première rue Basse, 52 à 7970 Beloeil, ayant son siège d'exploitation à Rue Grande, 62/1 à 7330 Saint-Ghislain, et ceci pour une durée de trois exercices comptables, se terminant à l'assemblée générale qui approuve les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2027. Les honoraires annuels sont fixés à 11.600 €. Cette reconduction prend cours à partir du 10 juin 2025. Cette décision est prise à l'unanimité.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 15 juillet 2025 acte la démission, à dater de ce jour, du Directeur Général et Délégué à la gestion journalière, Monsieur Thierry Bernard domicilié à B-7110 Houdeng-Aimeries rue de Wavrin 66 (n° national 62.08.11-055.03). L'assemblée décide également à l'unanimité de lui donner décharge.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 15 juillet 2025 nomme Directeur Général et Délégué à la gestion journalière, Monsieur Lionel Rosoux domicilié à B-5000 Namur rue Jules Hamoir 15 (n° national 74.08.29-345.07).

Le Conseil d'Administration décide de conférer les pouvoirs de la délégation journalière tels que définis à l'article 7:121 du Code des Sociétés et des Associations à Monsieur Lionel Rosoux domicilié à B-5000 Namur rue Jules Hamoir 15 (n° national 74.08.29-345.07).

Il peut seul et sous son entière responsabilité :

- Signer tous les actes et correspondances relatifs à la gestion journalière et décider de toutes les offres à faire à la clientèle et toutes les commandes aux fournisseurs
- Faire tout contrat et contracter tout emprunt, c'est-à-dire tout engagement ou opération financière à l'exception des achats directs (achats nécessaires à la production en usine).
- Engager et congédier tout employé, contremaître et ouvrier, déterminer leurs attributions, émoluments ou salaires et, s'il y a lieu, leurs cautionnements.
- Représenter la société dans ses rapports avec les administrations publiques et à toutes les assemblées quelles qu'elles soient, des sociétés, associations ou groupements auxquels la société pourrait être intéressée.
- Signer toutes les dispositions sur banque, même à découvert, et chèques postaux.

Lionel Rosoux - Directeur Général- N° de registre National : 74.08.29-345.07

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).